

■ Qui fait quoi ? / 14 à 17

Agglo, Commune, police nationale, police municipale, ...



■ Un budget
ambitieux / 9

■ Une fin d'année
chargée / 12-13

■ Noël en fête / 23

3 Edito du maire

4-5 Tout image

Sanitaire Social

6 Vaccinations pour les plus fragiles

6-7 Les maladies d'hiver

7 Un élévateur pour le dojo

Économie Commerce

8 3^{ème} rencontre économique

Actualités municipales

9 Un budget ambitieux

Repas des Anciens

10-11 Tout en images

Urba Environnement

12-13 Une fin d'année chargée

. Entrée Nord

. Les Burlats

. Ecole Jiot Curie

13 La semaine verte

DOSSIER DU MOIS /

14 à 17 Qui fait quoi ?

Répartition des compétences

Valence Romans Agglo

18 Accessibilité du réseau de bus aux personnes à mobilité réduite

MJC-Centre social

19 . Agenda
. Atelier parents/enfants

Culture Animation

20 . Médiathèque

21 . Train-Cinéma

. Train-Théâtre

22 . Commerçants portois

. Le marché de Noël

. les prochains rendez-vous

23 . Noël en fête

Actions Vie Associative

24 Tout image Téléthon

25 Tout image Associations

26 . Train-Train

. Véore XV

. Judo

AGENDA DU MOIS / 27

LIBRE OPINION / 28-29

BLOC NOTES / 30-31



Des ballons dans le ciel de Portes pour partager le message du Téléthon au-delà des frontières

RENCONTRER VOS ÉLUS

Geneviève Girard,

maire, conseillère départementale. Le vendredi de 15h à 17h sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Daniel Grousson,

1^{er} adjoint - économie, écologie, emploi. Le lundi de 16h à 18h sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Suzanne Brot,

2^e adjointe - finances, élections et personnel administratif. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Lilian Chambonnet,

3^e adjoint - culture, animation, communication. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Sabine Tauleigne,

4^e adjoint - affaires sociales, logement. Le mercredi de 17h30 à 19h30 sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Stéphanie Huset,

5^e adjoint - sport, vie associative. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Antonin Koszulinski,

6^e adjoint - urbanisme, voirie, réseaux. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Corine Arsac,

7^e adjoint - enseignement, jeunesse, petite enfance. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

Patrick Grouppierre,

8^e adjoint à la sécurité publique. Permanences le jeudi de 9h à 12h.

Eric Gradelle,

Conseiller délégué à l'urbanisme et à la démocratie participative. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 14.

Les adjoints vous reçoivent tous les samedis de 9h à 11h sans rendez-vous en mairie salle du conseil municipal

L'année s'achève et par tradition, Portes se pare de décorations et d'illuminations. Cette période est pour la plupart d'entre nous synonyme de joie en famille ou entre amis.

Ainsi, la ville s'anime et propose à tous plusieurs événements traditionnels et je salue les actions des commerçants de notre ville qui jouent la complémentarité dans les animations proposées.

Cette période est aussi celle du partage et de la solidarité envers les Portoises qui sont dans la difficulté ou dans la peine. Il convient d'ailleurs de saluer l'action de toutes les associations qui œuvrent auprès de celles et ceux qui sont touchés par les difficultés de la vie. C'est pourquoi avec Sabine Tauleigne, adjointe en charge des affaires sociales, nous avons renouvelé l'opération Colis Solidaire. Un grand merci à l'équipe des bénévoles qui chaque semaine se relaie pour assurer le bon fonctionnement de l'épicerie sociale et solidaire.

Notre solidarité communale s'exerce aussi en direction de nos aînés de plus de 70 ans qui ont pu bénéficier d'un moment de chaleur et de retrouvailles à l'occasion du repas des anciens, qui a connu cette année une participation record avec plus de 530 personnes.

Mais elle s'exerce également et surtout par l'action quotidienne de toutes nos associations portoises qui agissent dans les domaines les plus divers. Sachez que les élus et les services municipaux sont à leurs côtés pour leur donner les moyens d'accomplir au mieux leurs missions pour que chacun et chacune d'entre vous puisse s'épanouir au mieux dans notre belle ville de Portes.

À ce propos, nous avons décidé de soumettre au conseil municipal du 11 décembre dernier de bonifier de 1% la valeur du point qui détermine la subvention octroyée à nos associations en reconnaissance de tout le travail qu'elles fournissent pour maintenir les liens de solidarité indispensables au bien vivre ensemble.

Nous avons encore bien d'autres défis à relever pour poursuivre l'expansion de notre commune tout en garantissant aux habitants équilibre et qualité de vie et nous pouvons vous réaffirmer toute l'ambition que nous avons à favoriser le développement de notre cité.

Aussi en cette fin d'année 2017, je formule des vœux de joie et de réussite à vous tous et à tous ceux qui vous sont chers.



Geneviève GIRARD
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Joyeux Noël à tous



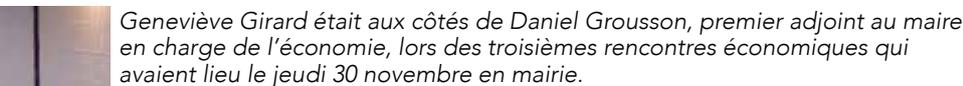

Dimanche 26 novembre, le Repas des Anciens a réuni 533 convives pour partager un moment convivial autour d'un repas de fête, rythmé par les animations musicales.



La MJC organisait sa bourse des collectionneurs le dimanche 3 décembre à la salle Brassens.



Le groupe gagnant du prix du jury et de la catégorie meilleur auteur compositeur et interprète enregistrerait son premier EP dans les studios portois d'Isaac Bonaz, avec le soutien de Lilian Chambonnet



Geneviève Girard était aux côtés de Daniel Grousson, premier adjoint au maire en charge de l'économie, lors des troisièmes rencontres économiques qui avaient lieu le jeudi 30 novembre en mairie.



Le marché de Noël du Temple se tenait le 2 décembre et diffusait en avant première l'esprit des fêtes.

Corine Arsac (enseignement, petite enfance), Sabine Tauleigne (affaires sociales) et Genevieve Bouix (conseillère municipale) découvrent avec intérêt le travail d'information et de consultation au pros des diabétiques, du bus Santé présent sur la commune le 27 novembre.



Stéphanie Huset remet les clés du nouvel élévateur de la salle spécialisée à Karine Ode, présidente de l'UGSP



Le Père Noël était présent sur la commune lors du marché de Noël de l'UCAP le 18 et 19 novembre dernier.



Très touchante visite de la maison de retraite les Chênes le matin du 10 décembre avec la présence de notre Miss Portes-lès-Valence. N'oublions pas nos aînés pour Noël.



Informés de la tenue d'une réunion publique d'information, pour l'aide aux travaux d'accessibilité dans l'habitat par Soliha (Le Portes-info d'octobre), Robert et Nadia, sont venus en mairie avec leur projet de réaménager leur salle de bain. Conscients qu'avançant en âge, les risques de chutes et la maladresse augmentent, ils souhaitent remplacer leur ancienne baignoire, par une douche et rendre l'ensemble de la pièce plus adaptée aux difficultés de mobilité. Véronique Enjolras, animatrice de la réunion les a félicités de cette anticipation et leur a proposé d'organiser une visite de leur logement pour constater les besoins et pourquoi pas leur proposer d'autres travaux qui pourraient être pris en charge par les diverses aides financières.



La vaccination pour les plus fragiles

Le vaccin antigrippal est disponible dans les pharmacies. Sa composition change chaque année selon les virus circulants.



Il est remboursé à 100 % pour les personnes à risque : plus de 65 ans, insuffisants respiratoires, malades cardiaques, diabétiques de types 1 et 2, femmes enceintes, obèses dont l'indice de masse corporelle est supérieur à 40, porteurs d'une hépatite chronique...

Ces personnes reçoivent un courrier de la Caisse Primaire d'Assurance maladie les invitant à se faire vacciner. Les personnes déjà vaccinées les années précédentes peuvent retirer le vaccin directement à la pharmacie et se faire vacciner par leur médecin ou une infirmière.

Les maladies d'hiver

Gare au coup de froid

Rester cloué au lit, fiévreux et patraque, n'est pas une perspective réjouissante, surtout au moment des fêtes de fin d'année. D'octobre à avril, il est difficile d'y échapper, les maladies de l'hiver et infections liées à la baisse des températures et à l'humidité sévissent.

La prévention est la meilleure des défenses.

Quelques gestes simples peuvent aider à traverser cette période hivernale.

Tout commence en effet vers le mois d'octobre avec les premières attaques de virus respiratoires, principalement les rhinovirus. Ces pourvoyeurs de rhume laissent ensuite place à la grippe, dont l'épidémie démarre en général au moment des fêtes de Noël et se poursuit jusqu'en mars-avril. Pour les enfants, la saison de la bronchiolite, s'amorce entre octobre et novembre et peut durer jusqu'à fin mars.

Pourquoi est-on plus vulnérable aux virus en hiver ?

Les virus respiratoires, comme celui de la grippe, sont plus ré-

sistants quand les températures sont basses. Ils survivent plus longtemps. Il y a donc un risque plus grand d'être contaminé surtout que notre corps est déjà fatigué par les ajustements qu'il doit faire pour s'adapter aux changements de températures et à la baisse de la lumière. En effet, en cette saison, l'être humain est pour les microbes une proie facile. Le froid abaisse nos défenses immunitaires et irrite la muqueuse nasale, ce qui nous rend plus sensibles aux infections. Autre facteur favorisant : la promiscuité. Le froid, le vent et l'humidité nous incitent à nous protéger dans





des lieux confinés et souvent mal aérés. Ce qui équivaut à s'enfermer dans un bouillon de culture. Les virus respiratoires, mais aussi celui de la gastro-entérite, se transmettent par la toux, l'éternuement et par le contact de mains contaminées. Pour se prémunir de ces désagréments qui parfois peuvent engendrer des complications, de simples précautions peuvent suffire.

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou à l'extérieur avec une solution hydroalcoolique (attention celle-ci ne remplace pas le lavage des mains).
- Utiliser des mouchoirs en papier que l'on jette ensuite dans une poubelle fermée.
- Mettre sa main devant sa bouche et devant son nez quand on tousse ou éternue.
- Quelle que soit la météo, continuer à aérer son logement, matin et soir.
- Se tenir à distance d'un malade. Pour limiter les risques de contamination, il vaut mieux rester à plus d'un mètre d'une personne malade, éviter de lui serrer la main ou de l'embrasser.

Un élévateur pour le dojo

La salle de judo accessible aux personnes à mobilité réduite

Le 27 novembre dernier, la municipalité inaugurerait l'installation d'un élévateur qui rend accessible le dojo aux personnes à mobilité réduite. Cette amélioration entre dans la démarche de la mise en accessibilité des bâtiments communaux.



En présence des présidentes de l'association de judo portoais, Annie Salvador et de l'UGSP, Karine Ode, la municipalité a étrenné l'élévateur de l'entrée du dojo. Ce matériel spécialisé pour les personnes à mobilité réduite, participe de la mise en accessibilité des équipements municipaux. Pour un montant de 23 415 €, il a été installé cet automne avec l'aide de l'entreprise SEMA des Ollières-sur-Eyrieux. Les travaux destinés à l'accessibilité sont nombreux sur la commune. La municipalité a établi un budget dédié à ces aménagements, d'un montant de 120 000 €. Antonin Koszulinski, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux,

suit le dossier avec attention. Il s'agit, en effet, de répondre aux obligations légales quant à l'accessibilité des établissements recevant du public. L'objectif de la municipalité est bien entendu d'être exemplaire en la matière.



3^{ème} rencontres économiques

La santé économique de la ville au coeur du sujet

Le 30 novembre dernier, Daniel Grousson et Geneviève Girard accompagnés par quelques autres élus ont accueilli des représentants de 33 entreprises du territoire. La soirée, rythmée par une séance de questions réponses, a permis des discussions sur l'emploi et les nouveaux aménagements urbains qui affectent l'économie locale.

Invité par la cellule emploi, service municipal dédié aux relations avec les entreprises, le monde économique de la commune et ses environs était réuni pour une soirée de débat. Plusieurs organismes d'aide à l'emploi et au recrutement (Pole Emploi, la CPME, la Mission Locale...) et Valence Romans Déplacement ont accepté de répondre aux questions des entreprises. Monsieur Grousson a rappelé les chiffres du chômage sur notre commune : En octobre 2016 : 896 demandeurs d'emploi, en octobre 2017 : 845 demandeurs d'emploi. Soit une baisse de 51 demandeurs d'emploi en un an. Des chiffres que Geneviève Girard a rapprochés des résultats de la Cellule emploi. En effet, depuis juillet 2016, le service municipal a aidé 46 personnes à retrouver un emploi, auxquelles il faut ajouter 49 autres demandeurs d'emploi, qui étaient suivis par la cellule, sortis du chômage par d'autres biais. Le maire félicite le travail accompli par Carole Dassonville, qui accompagne les demandeurs d'emploi désirant pousser une porte complémentaire vers un retour en poste, mais également qui propose des candidatures aux entreprises en phase de recrutement.

À la suite de la question de l'emploi, les rénovations urbaines réalisées sur la communes ont également été

saluées. De nouveaux travaux sont à présents engagés, par l'Agglo, dans la rue Jean Rostand pour une durée d'environ un an, et la rue sera mise en sens unique Sud-Nord. Un courrier a été envoyé à toutes les entreprises leur précisant le contenu des travaux et les modalités de circulation.

Un carrefour dangereux

Lors de la prise de parole des entreprises, la dangerosité du carrefour de la RN7 qui croise l'avenue du Port a été évoquée. Il a été rappelé qu'il s'agit d'une route nationale donc dépendante de la Préfecture. Plusieurs courriers ont déjà été envoyés à Monsieur le Préfet pour l'alerter sur ce sujet, à ce jour sans résultat probant. Il est demandé aux entreprises de la zone de faire chacune un courrier à la mairie pour demander un giratoire, courriers qui seront ensuite regroupés pour être envoyés en préfecture. Autre problématique citée par les entreprises, un manque grandissant de stationnement dans la zone de la Motte. La police municipale

est informée de cette question et tentera d'y trouver une solution. VRD rapportera également les problèmes de circulation pour les cyclistes dans cette même zone. Beaucoup de questions ont été posées sur le développement de l'activité à l'entrée Nord de la commune. Ce secteur peut accueillir de grandes enseignes à l'emplacement d'Atlas et les rénovations urbaines apportées à l'entrée de ville peuvent permettre d'attirer de nouveaux commerces. La rumeur de fermeture du dépôt pétrolier a été absolument invalidée par le responsable du site, précisant que le dépôt de Portes est le seul entre Lyon et Fos-sur-mer et est donc indispensable à la région.

Pour clore cette discussion libre, la municipalité a informé qu'un projet de requalification des Arcades était envisagé, comprenant le déplacement du gymnase Delaune. Le maire a souligné l'esprit constructif et positif de ces rencontres. Elle a également félicité Secobois qui a reçu le prix départemental Artinov'.



Ambition, innovation, imagination

Le 11 décembre dernier, au conseil municipal, avait lieu le traditionnel Débat d'Orientations Budgétaires. Ce fut l'occasion pour le maire Geneviève Girard et son adjointe aux finances Suzanne Brot de tracer les perspectives pour 2018.

"Ambition, Innovation, Imagination, telles sont les orientations qui nous guident pour que notre commune poursuive sa mue". "L'année 2018 est une période charnière de ce mandat, Il nous appartient de continuer d'imaginer Portes de demain" car "faire de la politique, c'est avoir cette vision du futur que nos concitoyens nous demandent".

C'est par ces mots que Geneviève Girard a dépeint sa vision du budget 2018. Auparavant, Suzanne Brot (adjointe en charge des finances) avait fait une présentation plus technique, oscillant entre le bilan en cette fin d'année 2017 et la présentation des perspectives chiffrées pour 2018.

De fait, le rapport d'orientations budgétaires est une succession de chiffres qui sont autant de portraits comptables de la situation de notre ville. Mais le premier chiffre qui intéressera tout le monde, c'est 0. En effet et comme c'est le cas depuis le début du mandat, la part communale de nos impôts locaux n'augmentera pas en 2018, et ce malgré les coupes claires de l'État dans nos finances. Il faut savoir que sur un budget de l'ordre de 11 millions d'euros, l'aide de l'État ne devrait plus être que de 371 348 €, soit une baisse vertigineuse cumulée depuis 2013 de 2 256 335 €.

Mais 2018 sera avant tout marquée par l'enclenchement du processus qui verra, d'ici trois ans, promesse gouvernementale oblige, 80 % des ménages exonérés de la Taxe d'Habitation. C'est ainsi que

dans cette perspective, les personnes concernées auront un dégrèvement de 30 % dès 2018. L'État prévoit de prendre en charge l'intégralité de ce dégrèvement, sauf que cette décision pose deux importants problèmes soulignait l'élue : les citoyens resteront-ils égaux devant l'impôt ? La compensation de l'État sera t-elle toujours la même année après année ?

Néanmoins, le budget 2018 traduira une gestion rigoureuse des finances de la ville. C'est ainsi que les dépenses de fonctionnement resteront maîtrisées. En 2017, les charges à caractère général étaient en baisse de 8,5 % et la masse salariale n'a augmenté que de 0,6 %. Côté chiffres encore, notons que l'endettement de la ville est de l'ordre de 346 € par habitant (contre 860 € de moyenne régionale), tandis que notre capacité de remboursement est à 2,7 ans, "ce qui laisse des marges de manœuvre pour les investissements futurs" notait Suzanne Brot.

Les investissements vont continuer

Alors justement, quels seront ces investissements en 2018 ? Alors que l'année sera marquée par le début des travaux pour la nouvelle piscine, mais c'est là un investissement de l'Agglo, la ville ne sera pas en reste. Pour ce qui est des principales dépenses, 700 000 € seront dépensés



pour le chantier d'aménagement de la rue Casanova, 400 000 € seront investis pour la couverture du patio du Centre culturel tandis que 135 000 € supplémentaires seront consacrés à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'entretien de la ville ne sera pas oublié : 280 000 € pour la rénovation des voiries, 70 000 € pour les espaces verts et 200 000 € pour les bâtiments. Alors que les services finances et population de la mairie verront 57 000 € être consacrés à leur dématérialisation, 350 000 € seront mis de côté afin de préparer la délocalisation du gymnase Delaune.

Les autres délibérations à l'ordre du jour :

Subventions aux associations culturelles pour un total de 33 100 € ; subventions aux associations sportives pour un total de 110 431 € ; subventions aux associations non culturelles et non sportives pour un total de 26 115 €. À noter l'augmentation de la **valeur du point aux associations sportives** (qui sert de base au calcul de leurs subventions), **passe de 4,75 € à 4,80 €**. La subvention à la MJC pour 2018 sera, au total, de 385 000 €.

Repas des Anciens



Le 26 novembre, l'espace Cristal a pris ses habits de fête pour accueillir 530 anciens pour le Repas de fin d'année. Organisé par les services de la mairie sous la houlette de Sabine Tauleigne, adjointe au maire en charge des affaires sociales, le repas, au menu raffiné, a plu aux convives de même que l'animation du duo Jour de fête et l'orchestre Jean-Yves Serve. Traditionnellement, madame le Maire et l'ensemble des élus présents, ont rendu hommage à la doyenne et au doyen de l'assemblée, respectivement, Ana Charvet née en 1923 et Rémy Heyraud, qui a vu le jour en 1924. Et l'on a également fêté l'anniversaire de madame Marie-Paule Robert.



Une fin d'année chargée

L'entrée Nord

Pour un budget final de 545 000 €, les travaux de l'entrée de ville sont achevés. Cet investissement comprend la requalification de la Maison des associations et de ses abords, la création d'un vrai jardin cérémonial pour le monument aux Fusillés, l'agrandissement du parking et la sécurisation de la chaussée par un ralentisseur.

De l'avis de tous, la rénovation de cette portion de la rue Jean Jaurès était indispensable et le résultat est une réussite. Les visiteurs traversant la commune ont à présent, un accueil visuel digne de ce qu'une commune comme Portes-lès-Valence peut offrir. Arrivant de Valence, le stationnement est visible et organisé, incitant l'automobiliste à s'arrêter et profiter des commerces en contrebas. Le square des Fusillés honore fièrement les héros de la commune avec un aménagement qui invite au recueillement.

Quant à la Maison des associations, c'est à présent un équipement que les associations n'hésiteront plus à utiliser tant les améliorations apportées ravissent les premiers intéressés. Au delà de la fresque en trompe l'œil qui agrémente l'ensemble, les chaussées ont été regoudronnées améliorant l'accès, le bâtiment a subi une rénovation générale, la salle de réunion a été repeinte à neuf, agrandie et insonorisée et les anciens ateliers municipaux ont été isolés par l'extérieur. Ces derniers travaux n'étaient pas prévus à l'origine. Finalement, les vieux bâtiments de tôle ont eu droit également à leur coup de jeune, pour éviter de dénoter dans ce nouveau décor.



Faisant partie des bâtiments historiques de la commune, la Maison des associations retrouve le charme qu'elle mérite. La municipalité souhaiterait que ces rénovations soient un élan pour les riverains du quartier et que ce cœur historique de la commune devienne la vitrine d'une ville dynamique.

Les Burlats

Après une première réunion de quartier, la municipalité avait pris la décision de réaménager la place des Burlats.

Une deuxième réunion de concertation avait ensuite été organisée le 29 avril dernier, pour consulter et présenter le projet d'aménagement aux habitants du quartier en adéquation avec leurs besoins.

Dans le courant de l'été, la placette des Burlats a été entièrement renouvelée afin de mieux convenir à l'utilisation des riverains. Pour un montant de 35 000 €, des travaux d'envergure ont été réalisés pour l'évacuation des eaux de pluie, la création de 3 places de stationnement, l'embellissement général et l'amélioration du cadre de vie du quartier. À l'époque de la visite, en présence d'Antonin Kozsulinski, élu en charge de



l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, et de Geneviève Girard, plusieurs difficultés avaient été soulevées. Ainsi, il apparaissait que le stationnement était insuffisant, que de l'eau restait stagnante lors des fortes pluies et que le cheminement piétonnier n'était plus sécurisé par manque de visibilité et d'éclairage.

Aujourd'hui, la placette des Burlats, est un espace plus convivial et propice à la vie de quartier.



Ecole Joliot Curie

L'école élémentaire Joliot Curie est le plus ancien bâtiment scolaire de la commune. Fier de ce statut, il n'en reste pas moins que, pour le confort des élèves, il devenait nécessaire de réaliser des travaux d'isolation.

Pour un montant de 185 262 €, les façades extérieures de l'établissement ont été entièrement isolées cet été, durant les vacances scolaires. Les préaux ont également été isolés et les éclairages extérieurs ont été remplacés par des lampes LED, basse consommation (71 185 €). L'année précédente, le gros chantier de l'isolation par les combles avait déjà permis de gagner quelques degrés l'hiver. Ces grands travaux sur les bâtiments publics entrent également dans une démarche d'économie d'énergie, puisqu'ils engendrent une baisse des dépenses de chauffage.



Feu vert pour la Semaine verte 2018

La semaine d'activités consacrée à la découverte de notre environnement est renouvelée pour 2018. Du 23 au 29 avril prochain, les intervenants réguliers (LPO, Association de l'Abeille noire des Boutières, Rovaltain, le lycée Terre d'horizon...) reviendront sur la commune pour partager leurs connaissances sur le monde du vivant avec des ateliers ludiques et accessibles à toute la famille. Comme les années précédentes, les écoles portoises sont impliquées dans cet événement et participeront à de nombreuses activités d'éveil à la nature.

Qui fait Quoi ?

Répartition des compétences

Que fait l'agglo ?

Alors que les réformes territoriales s'enchaînent, la question de la répartition des compétences entre la ville et la communauté d'agglomération devient de plus en plus complexe. Afin de s'y retrouver un peu mieux et de savoir à qui s'adresser lors de certaines démarches administratives, voici quelques informations pratiques.

Une agglomération aux compétences multiples

La Communauté d'agglomération exerce l'intégralité des compétences (obligatoires et facultatives) dont étaient dotées les 5 intercommunalités formant Valence Romans Agglo aujourd'hui. Certaines compétences s'exercent donc sur tout le territoire, d'autres sur une partie seulement. Cependant, on peut classer les compétences de l'Agglo en deux grandes catégories: les équipements et le cadre de vie.

Les équipements

Tous les équipements considérés comme étant d'intérêt communautaire sont désormais pris en charge par la communauté d'agglomération. Compétences détenues par l'Agglo depuis le 1^{er} janvier 2010...

Culture

C'est ainsi que les équipements culturels de Portes-lès-Valence, le Train-Théâtre, le Train-Cinéma poursuivent une valorisation de leur rayonnement grâce au soutien communautaire et que la médiathèque est à présent dans un réseau territorial. En tout, ce sont près de 22 millions d'euros qui sont investis, par l'Agglo pour renforcer la vitalité culturelle du territoire.

Social et logement

Pour son Programme Local de l'Habitat l'agglo intervient par des actions et des aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire (OPH), l'amélioration du parc immobilier bâti (OPAH, PIG) et le programme de l'habitat (PLH).

- Petite enfance

Le secteur petite-enfance est également porté par la communauté d'agglomération. C'est ainsi que la structure multi-accueil, la Pitchouline et le Relais d'Assistants Maternels, entre dans le projet social de Valence Romans Agglo.



Economie

En matière de soutien à la croissance économique, plus de 92 millions d'euros seront investis pour l'économie et l'emploi d'ici à 2020. Et pour cela, Valence Romans Agglo prévoit de créer et d'aménager des zones d'activités adaptées aux

besoins des entreprises et des investisseurs. La zone de la Motte a déjà profité d'un investissement de plus d'1 million d'euros en 2016.

Compétences toujours portées par la ville

Les équipements sportifs, nombreux sur la commune, n'entrent pas dans la compétence de l'Agglo, étant majoritairement utilisés par des associations ou des structures portuises.

Le cadre de vie

Le projet de territoire de l'Agglo comporte 5 piliers essentiels. Le cadre de vie est un des domaines prioritaires. Certains aspects de cet investissement faisaient déjà partie des compétences portées historiquement par le territoire. D'autres sont arrivés plus tardivement.

Compétences historiquement détenues par l'agglo

- Collecte et traitement des déchets
Les compétences communautaires les plus anciennes en matière de cadre de vie, sont la prise en charge des déchets (collecte, tri sélectif et gestion des déchetteries)



- Les transports publics (bus Citia, aires de covoiturage...) sont également une compétence historique de l'Agglo, afin de faciliter la mobilité des habitants à travers tout le territoire.

Nouvelles compétences

Depuis janvier 2010, l'Agglo gère la collecte et le traitement des eaux usées.

- Les eaux pluviales et l'aménagement du territoire
Depuis le 1^{er} janvier 2016, ces compétences se développent. La gestion des eaux pluviales et la prise en charge des réclamations du public en cas d'intempéries deviennent une de ses responsabilités, de même que l'éclairage public.



- Dans les compétences de l'Agglo, on compte également les améliorations du territoire pour protéger des risques environnementaux tels que les inondations, la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.

Nouvelles technologies et information

Dans le domaine des nouvelles technologies, le déploiement de la fibre fait partie de ses priorités, avec la volonté que toutes les communes soient couvertes d'ici à 2020.

D'autre part, c'est l'Agglo qui a pris en charge tout le financement de l'informatique dans les écoles du territoire

En tout, la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo compte investir 304 millions d'euros sur l'ensemble du territoire d'ici à 2020.

Mutualisation de certaines compétences

Par ailleurs, l'Agglo va mutualiser ses moyens avec ceux des communes dans certains domaines. L'objectif est de maintenir un haut niveau de service à la population tout en réalisant des économies d'échelle.

Plusieurs compétences sont ainsi mises en œuvre par l'Agglo au bénéfice des communes qui le souhaiteront : la gestion du droit des sols (urbanisme), les archives, la restauration collective, l'informatique.

Contacts

Service Déchets :

04 75 81 30 30

dechets@valenceromansagglo.fr

eau et assainissement :

Pour raccorder votre bâtiment, en cas de construction ou de rénovation, votre contact :
04 75 75 41 33

assainissement@valenceromansagglo.fr

Pour joindre le service entretien et gestion des eaux pluviales en cas de débordement, odeurs, bruits ou affaissement appelez le 04 75 75 41 50

Service économie :

(pour la signalétique)

04 75 75 98 55

Qui fait Quoi ?

Quelle police ? Pour quelle mission ?

La police municipale assure des missions de proximité et est impliquée dans la sécurité quotidienne (PSQ) alors que la police nationale est chargée plus particulièrement de la police judiciaire et du maintien de l'ordre lors de manifestations de rue. Les deux sont chargées de missions de surveillance destinées à assurer le respect de l'ordre public.

Les agents de police municipale sont compétents à plus de 140 codes ; code de la route, code de procédure pénale, environnement, police de l'eau, la chasse, la pêche, le code de la voirie routière, la publicité, les chiens dangereux, les débits de boissons..., mais ne peuvent en revanche agir que dans les limites territoriales de la commune.

Ils sont agréés par le Préfet, habilités par le Procureur de la République, prêtent serment devant un tribunal et sont sous les ordres directs du Maire en sa qualité d'officier de police judiciaire.

Ainsi, les agents de police municipale ne pourront travailler que sur le stationnement, les conflits de voisinage, la surveillance des marchés. Les agents de police nationale peuvent intervenir plus largement sur des faits nécessitant des actes d'enquête judiciaire, la grande et petite délinquance comme les vols à l'arrachée, agressions, etc.

Les missions de la police municipale :

Les policiers municipaux ont un rôle de surveillance générale de la voie et des lieux publics dans le cadre d'une police de proximité.

Les policiers municipaux sont chargés de verbaliser plusieurs catégories d'infractions, notamment les infractions :

- aux arrêtés de police du maire ;
- au code de l'environnement tel que l'abandon de déchets sur la voie publique...,
- de vandalisme contre le mobilier urbain et les indications routières (un panneau directionnel, un terre-plein...),
- à la lutte contre les nuisances sonores (celles engendrées par les véhicules à moteur, les postes radio, les bruits de voisinage...),

- à la législation sur les chiens dangereux (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...),
- Mais aussi au code de la route : vitesse, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, feu rouge, ceinture, etc...,



Les policiers municipaux disposent de plusieurs moyens pour assurer leurs missions :

- le relevé d'identité,
- le dépistage d'alcoolémie, la rétention du permis de conduire, l'immobilisation et la mise en fourrière de véhicules, la consultation des fichiers des immatriculations et des permis de conduire, des véhicules volés et des personnes recherchées par l'intermédiaire du commissariat de police,



- l'accès aux parties communes des immeubles à usage d'habitation,
- les palpations de sécurité dans le cadre des missions confiées par le maire,
- l'inspection visuelle ou la fouille des sacs et bagages (à l'occasion de l'accès à une manifestation sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 1 500 personnes...),
- constater, par procès-verbal, les contraventions au code de la route (absence du titre justifiant l'autorisation de conduire le véhicule, de carte grise...),
- constater, par un rapport, les délits (voies de fait et menaces de commettre des violences dans l'entrée, la cage de l'escalier ou les parties communes d'un immeuble collectif...),
- constater et relever les infractions au code à l'urbanisme (défaut de permis de construire...),
- contrôles des commerces comme les débits de boissons, les buvettes temporaires, les débits de tabacs, les carburants,
- constater et verbaliser la pollution visuelle que représente l'affichage sauvage ou les enseignes et pré-enseignes,
- gérer les déclarations de détention de chiens dangereux, les écobuages,
- Les piégeurs, les chambres d'hôtes, les taxis, les droits de place (marchés...).

Les missions de la police nationale

- Assurer la sécurité des personnes, des biens et des institutions. C'est l'avant-poste de la lutte contre la petite et la moyenne délinquance,
- Maîtriser les flux migratoires et lutter contre le travail clandestin,
- Lutter contre la criminalité organisée, la grande délinquance et la drogue,
- Protéger le pays contre la menace extérieure et le terrorisme,

Sur des missions spécifiques, police municipale et police nationale sont amenées à collaborer, notamment dans le cadre de leur mission de maintien de l'ordre public.

Dans ce cas précis la police municipale se doit de:

- seconder, dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire,
- rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance,
- constater, en se conformant aux ordres des supérieurs sur l'affaire en cours, les infractions à la loi pénale et de recueillir tous renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions.

Les agents de la police municipale Portoise sont armés de révolvers dans le cadre stricte du code de la sécurité intérieure. Dans ce cadre, ils ont tous suivi une formation sanctionnée d'un examen final théorique et pratique. En amont de cette dotation, ils ont été évalués physiquement et psychologiquement. Chaque agent est évalué, 3 à 4 fois par an par des moniteurs, au maniement des armes dans un stand de tir.



Valence Romans Déplacement toujours plus accessible

L'accessibilité du réseau de bus aux personnes à mobilité réduite est une préoccupation majeure de Valence-Romans Déplacements.

Agir en faveur de l'accessibilité, c'est répondre aux problématiques de mobilité de l'ensemble des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, pour le confort et la sécurité de tous.

Pour concrétiser sa volonté d'offrir un réseau pour tous, Valence-Romans Déplacements a procédé à l'amélioration des agences commerciales Citéa de Valence et de Romans-sur-Isère en vue de faire évoluer la prise en compte des handicaps visuels et auditifs.

Accessibilité des agences

Les balises sonores offrent la possibilité aux personnes déficientes visuelles d'obtenir des informations de localisation, d'orientation et de sécurité grâce à la diffusion de messages audio. Placées à des endroits stratégiques, au-dessus des portes d'accès des deux agences, les balises sonores permettent de localiser l'entrée des agences via trois messages différents, par exemple :

1. Agence Citéa de Valence, entrée porte gauche.
2. Bienvenue, un agent Citéa va bientôt vous accueillir.
3. L'agence Citéa est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi et l'été de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

A l'agence de Valence, afin de maximiser la visibilité et donc limiter les risques de chute, deux "sécurimarches" à fort contraste visuel ont été posées au niveau du plan incliné de l'entrée.

Handicap auditif - Les boucles magnétiques

La boucle magnétique est spécifiquement adaptée aux lieux recevant du public (guichet, accueil, point de vente...) et permet de faciliter la communication avec les personnes déficientes auditives.



Pour cela, il suffit que la personne appareillée positionne ses prothèses auditives sur une position spécifique ("T" ou "MT"). La voix de l'interlocuteur est captée par le microphone intégré et retransmise dans la prothèse.

Pour les usagers non appareillés mais avec une déficience auditive, ils peuvent utiliser le combiné intégré.

Des dispositifs validés par les usagers

Les équipements installés dans les deux agences ont été testés et validés avant leur mise en service officielle par les représentants associatifs de la commission accessibilité de Valence-Romans Déplacements le 19 octobre dernier.

Cette démarche s'inscrit dans un partenariat de longue date avec les représentants associatifs qui agissent en faveur de l'accessibilité pour tous.

MJC - Centre social

SPECTACLE POUR LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS

Mercredi 3 janvier à 17 h.

Julien et les copains du monde

Un spectacle audiovisuel et interactif à la rencontre des enfants du monde, conçu, produit et réalisé par Planètemômes. A l'espace Baronissi

LUDOJEUX

Mercredi 17 janvier de 14 h à 17 h

Rendez-vous, avec l'association Ardé 'Jeux, pour un moment partagé enfants, adultes et parents autour de jeux passionnants. Nous vous rappelons que les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés. Rendez-vous de 14h à 17h à l'espace Baronissi

ATELIER PRÉVENTION SANTÉ

Vendredi 19 janvier de 9 h à 11 h

*Découvrir et pratiquer la désensibilisation et le re-traitement par les mouvements oculaires en groupe avec Laëtitia de Schoutheete, psychothérapeute
Cotisation : adhésion*

ATELIER MUSICAL PARENTS/ENFANTS

Samedi 20 janvier de 10 h à 12 h

*Fabrication et décoration d'une flûte de paon. Puis jouer avec la musicalité de l'instrument fabriqué.
Aucun niveau requis !
Inscription par sms au 07 69 22 17 11*

ATELIERS PARENT/ENFANT

LUTHERIE SAUVAGE

La MJC vous propose de passer un moment convivial en famille les samedi 16 décembre et 20 janvier de 10h à 12h. Nous vous invitons à venir fabriquer de petits instruments de musique avec vos enfants. À partir d'objets recyclés, de petites et grandes mains pour bricoler, les instruments s'animeront entre vos doigts, avec votre souffle, pour le bonheur des oreilles et des yeux de tous ! Ces ateliers seront accompagnés également par Francesca Caruccio, musicienne et bricoleuse. Elle vous emmènera vers la découverte de sons et vers le plaisir de la création. La MJC Centre Social tient à la diffusion des savoirs au plus grand nombre, à l'accès à la culture pour tous. Alors faites entrer la musique dans votre vie et poussez la porte de la MJC, soyez les bienvenus !

Dates des ateliers : 16 décembre - 20 janvier - 24 mars - 28 avril

Il est possible de s'inscrire pour un ou plusieurs ateliers.

Contactez Mélanie au 07 69 22 17 11 ou famille@mjc26800portes.org

MINI-STAGE INFORMATIQUE

De 17 h à 18 h 30

Images, musique, vidéo et approche du montage d'un film personnel en quatre séances :

Les lundis 8, 15, 22 et 29 janvier à la MJC

Cotisation : adhésion et 27 € le stage de 4 séances

AVEC OU SANS SUCRE – LE LÉZARD

*On vient à votre rencontre ! Le lézard est un véhicule que vous repérez facilement : un petit thé ou un café devant l'école ? Nous vous proposons un temps convivial et d'écoute avec les parents et les familles
Nous vous donnons rendez-vous à 13 h :*

- **Le 21 décembre devant Anatole,**
- **Le 11 janvier devant Fernand Leger,**
- **Le 18 janvier devant Voltaire.**

Notre présence est soumise aux conditions climatiques

LE LÉZARD DANS VOTRE QUARTIER

Nous vous donnons rendez-vous dès 16 h dans vos quartiers afin de passer un temps d'échange avec vous :

- **Le 11 janvier au "Descartes",**
- **Le 18 janvier à la Fraternité.**

Notre présence est soumise aux conditions climatiques

FOOT SUR CITY dès 14 h

Les animateurs jeunesse donnent rendez-vous, les samedis, à tous les jeunes de 11 à 17 ans :

- **Le 13 janvier à Voltaire,**
- **Le 20 janvier au Gymnase DELAUNE.**

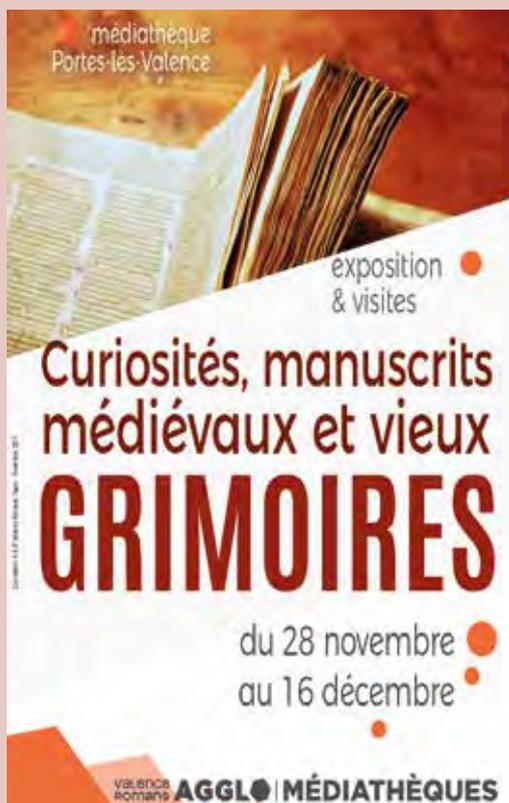


Médiathèque

VISITE DANS L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

Une exposition exceptionnelle de livres rares est accessible à la médiathèque. Les ouvrages en provenance des réserves précieuses de la médiathèque de Valence sont des manuscrits médiévaux, des recueils illustrés, des livres d'artistes et des curiosités qu'on n'imagine pas. Encadrée par des explications sur l'art de l'impression, l'expo fait découvrir des livres comme on n'en voit plus. Pour ceux qui voudraient en savoir plus, le fond patrimonial de la médiathèque publique et universitaire de Valence a ouvert ces portes et a organisé des visites guidées. Renseignez-vous, ces visites seront peut-être reconduites fortes de leur succès.

Médiathèque : 04 75 57 40 65



EXPOSITION : CURIOSITÉS, MANUSCRITS MÉDIÉVAUX ET VIEUX GRIMOIRES

Du 28 novembre au 16 décembre pendant les heures d'ouvertures de la médiathèque Espace Baronissi

Venez découvrir des livres rares, originaux et insolites issus de la réserve précieuse de la médiathèque de Valence : des manuscrits médiévaux, des recueils illustrés, des livres d'artiste et des curiosités que vous n'imaginez peut être pas ?

Visite commentée de l'exposition

Vendredi 8 décembre à 17h45

Dès 11 ans - Sur inscription
04 75 57 40 65

VISITE DU FONDS PATRIMONIAL DE LA MÉDIATHÈQUE DE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE DE VALENCE

Samedi 16 Décembre à 10h

Allez plus loin en visitant les réserves patrimoniales de la médiathèque de Valence. Livres reliés de XVI^e siècle, livres d'artistes et objet insolites.

Dès 16 ans - Sur inscription
04 75 57 40 65

LÂCHE DU LEST : DÉCOUVERTE JEU VIDÉO

Mercredi 20 décembre à partir de 14h30

Tout public
Inscription le jour même



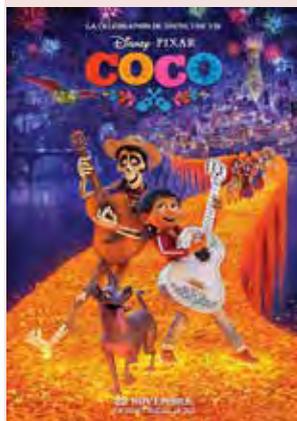
Train-Cinéma

LE BRIO

Lundi 18 décembre à 20h30,
Mardi 19 décembre à 14h00

MARYLINE

Lundi 18 décembre à 18h00



COCO

Mardi 19 décembre à 20h30
Mercredi 20 déc. à 14h00
Jeudi 21 décembre à 16h45
Vendredi 22 déc. à 18h00
Dimanche 24 déc. à 14h00
Mardi 26 décembre à 14h00
Mercredi 27 déc. à 14h00
Samedi 30 déc. à 21h00
Dimanche 31 déc. à 14h00
Mardi 2 janvier à 14h00

STAR WARS

Mercredi 20 déc. à 16h00
Jeudi 21 décembre à 20h30
Vendredi 22 déc. à 21h00
Samedi 23 déc. à 14h et 17h
Dimanche 24 déc. à 16h00
Mardi 26 décembre à 16h00
Mercredi 27 déc. à 16h00
Vendredi 29 déc. à 14h00
Dimanche 31 déc. à 16h00



SANTA & CIE

Mercredi 20 déc. à 20h30
Jeudi 21 décembre à 18h30
Vendredi 22 déc. à 14h00
Samedi 23 déc. à 21h00
Mardi 26 décembre à 20h30

Train-Théâtre



LES HORMONES SIMONE

Vendredi 22
décembre à 20h
Chant polyphonique
& A capella

KENT

jeudi 11 janvier à 20h
chanson

IGNATUS (E.POK)

mardi 16 janvier à 20h
une expérience



OLIVIER PY CHANTE LES PREMIERS ADIEUX DE MISS KNIFE

jeudi 18 janvier à 20h
Petite comédie musicale



PELOUSE EN PREMIÈRE PARTIE DE BURIDANE

samedi 20 janvier à 20h
chanson



LETTRE POUR ELENA

mercredi 24 janvier à 18h30
Danse & théâtre - jeune public



Les commerçants portoïis fêtent Noël

le marché de Noël

Les samedi et dimanche 18 et 19 novembre, l'espace Cristal avait revêtu ses habits de fête.

Le marché de Noël de l'UCAP présentait une trentaine d'exposants ainsi que des animations pour les enfants parmi lesquelles, un atelier de maquillage et un bureau pour écrire sa lettre au Père Noël.

L'illustre papy à barbe blanche était d'ailleurs présent, pour quelques clichés et recueillir dans son oreille les souhaits des bambins.



les prochains rendez-vous

Des déambulations féériques

Le mercredi 20 décembre,

les acrobates sur échasse de la compagnie Léz'arts collectif, les Bulleuses, et les Lumineuses animeront le centre-ville par des démonstrations d'art de rue. Tandis que les enfants pourront participer à des ateliers de maquillage et de fabrication de masques de Noël.

Concert de Noël

Le jeudi 21 décembre à 18h30

À Portes-lès-Valence - Salle Baronissi
L'école de musique présente son concert de Fêtes de fin d'année.

Noël en fête



Ce sera **NOËL** le 23 décembre,
puisque de nombreuses animations gratuites vous sont proposées
sur la place de la mairie :

À partir de 17h00 :

Proposées par le CCAS de Portes-lès-Valence, des balades à poneys et en calèche seront organisées pour les petits et les grands et 4 trampolines seront installés sur la place de la mairie.

Le Père Noël sera également présent pour les plus jeunes, avec un peu d'avance.



À 18h30,

Le résultat de la tombola de l'UCAP, sera annoncé pour clôturer la quinzaine commerciale.

À 19h00,

La municipalité propose le spectacle "La magie de Disney". Retrouvez l'ensemble des animations du célèbre parc d'attraction avec Pirates des caraïbes, la Reine des neiges, Star wars et les plus grands dessins animés de notre enfance.



À 19h45,

Du vin et du chocolat chaud seront distribués. Les peluches vivantes et le Père Noël accompagneront la distribution de bonbons sur les airs du big band de l'école de musique de Portes, le Buddies Big Band.





Merci et bravo à tous les bénévoles de l'Appel du Cœur et de toutes les associations portoises qui ont bravé le froid pour nous offrir encore cette année un bel événement au profit du Téléthon.





Présentation de l'équipe des poussins du FCP.
La jeune génération du football portois est en avant.



Le samedi 25 novembre, l'USCP basket présentait ses équipes dans un show dont le club a le secret.
S'ensuivait un match des seniors masculin face au Cheylard conclu par une victoire portoise.



On court a tous les âges au Challenge Alain Hartz et au Trophée Ambrogelly. Le dimanche 19 novembre, Ils sont venus de loin pour fouler les chemins de Portes-lès-Valence. Cette année, les coureurs sports adapte2 partait de la même ligne de départ et parmi les coureurs des tireurs de joëlette permettait à une handicapée moteur de participer.



Train-Train a fait un arrêt technique.

Comme il avait été convenu les membres du Traintrain ont commencé cet automne le remplacement des rails détériorés par le passage des véhicules de services et des riverains dans le parc Aragon.

Dans une première phase, 48 mètres de voie ont été remplacés avec l'implication de 11 membres de l'association (dont un venu de Suisse) ce qui a totalisé 77 heures de travail sur trois jours. Le travail du métal en hiver, en extérieur, étant difficile, le chantier reprendra aux beaux jours de 2018, pour faire une cinquantaine de mètres supplémentaires dans la zone utilisée pour les fêtes estivales comme le festival Dehors !.

N'hésitez pas à passer voir ces passionnés, dans le parc Aragon, derrière la médiathèque. Un petit tour de ce train miniature ravira les plus (ou moins) jeunes.



Véore XV a failli être repris de justesse.



Le 19 novembre dernier, l'US Véore rencontrait les vauclusiens du Boxeland L'islois.

Les niveaux des deux formations sont proches, mais les joueurs en violet et or ont réussi à faire la différence dans la douleur. La rencontre des équipes premières a été marquée par des maladresses et des mauvais choix surtout en première période (6 / 0 à la pause). En deuxième période, l'US Véore passe à la vitesse supérieure mais se heurte à une défense efficace des Islois. À la fin du match le score reste malgré tout à 13 / 7 en faveur de l'US Véore XV. Du côté de la réserve, C'est en deuxième mi-temps que les Drômois ont fait la différence et se sont imposés 25 à 13.

Judo Enorme performance de Vincent CALDUMBIDE

Samedi 25 novembre, Vincent Caldumbide participait au Championnat de France 2^{ème} division à Saint Quentin en Yvelines. Après un parcours sans faute, Vincent s'incline en quart de finale ; en repêchage, il parvient à puiser dans ses ressources et se hisse à la 3^{ème} place du podium. On félicite ce judoka qui est retourné sur les tatamis, il y a seulement 2 mois.



Ce même jour, se tenait le 1^{er} circuit benjamins de l'année sportive. 13 judokas portoais sont venus défendre les couleurs du club de Portes-les-Valence. Et ils les ont défendues de belle manière. On compte une 1^{ère} place, 4 jeunes portoais sur la 2^{ème} marche et 3 combattants se sont hissés sur la 3^{ème} marche.

Tous les autres n'ont pas démerité. Nos benjamins suivent la trace de leurs aînés et obtiennent d'excellents résultats. 2017/2018 est d'ores et déjà une saison exceptionnelle pour le judo portoais. Nous sommes à 3 podiums nationaux : un début de saison fracassant qui porte haut les couleurs de notre ville.



L'agenda du Mois

NOËL DE L'UCAP

Déambulations féériques sur la place de la mairie à partir de 14h

mercredi 20 décembre

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

à 18h- Espace Baronissi

jeudi 21 décembre

ANIMATIONS SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

balades à poney, en calèche, maquillage, trampoline... à partir de 17h

samedi 23 décembre

SPECTACLE DE NOËL

à 19h

samedi 23 décembre

RÉVEILLON DU CLUB AMBROISE CROIZAT

à 20h00 - Salle Brassens

dimanche 31 décembre

LOTO UGSP,

à 14h - Espace Cristal

dimanche 7 janvier 2018

VERNISSAGE

EXPOSITION DES ŒUVRES DE NINA SKUBICH PAR L'ÉCOLE D'ART

à 19h30 - Espace baronissi

mercredi 10 janvier

GALETTE DES ROIS DU QUARTIER OUEST

Salle Fernand Léger

vendredi 12 janvier

LOTO UCAP

à 20h - Espace Cristal

samedi 13 janvier 2018

FOOT SUR CITY dès 14 h

Les animateurs jeunesse donnent rendez-vous, les samedis, à tous les jeunes de 11 à 17 ans :

- Le 13 janvier à Voltaire,

- Le 20 janvier

au Gymnase DELAUNE.

ATELIER PRÉVENTION SANTÉ

De 9h à 11h

Découvrir et pratiquer la désensibilisation et le retraitement par les mouvements oculaires en groupe avec Laëtitia de Schoutheete, psychologue

Vendredi 19 janvier



EXPOSITION

Nina Skubich

DU 10 AU 27 JANVIER 2018

ÉCOLE D'ART MUNICIPALE DE PORTES-LÈS-VALENCE
CENTRE CULTUREL LOUIS ARAGON

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14 h à 19 h
Vendredi et Samedi de 9 h 30 à 11 h 30



LOTO EXCEPTIONNEL

31 11 2 3 7 10 4 12

OUVERT À PARTIR DE 18 H 30

DROIT D'ENTRÉE **25€** par personne donnant droit à 3 cartons (carte gratuite pour les -18 ans)

Début des parties à partir de 20h30

SAMEDI 13 JANVIER 2018

RESTAURATION ET BUVETTE À PARTIR DE 19 H.

1 VOITURE* + 1 voyage & de nombreux lots

Repas et boissons personnels (glacière) **INTERDIT DANS LA SALLE** CONTRÔLE À L'ENTRÉE

A NOTER !!! PLACE RÉSERVÉE À CEUX QUI AURONT ACHETÉ LEUR DROIT D'ENTRÉE CHEZ LES COMMERCANTS ADHÉRENTS À L'UCAP

organisé par Ucap

ESPACE CRISTAL PORTES-LES-VALENCE

LOTO FOOTBALL CLUB PORTOIS

à 19h - Espace Cristal

samedi 20 janvier 2018

MINI-STAGE INFORMATIQUE

De 17 h à 18 h 30 à la MJC Images, musique, vidéo et approche du montage d'un film personnel en quatre séances :

Les lundis 8, 15, 22 et 29 janvier

LOTO PÉTANQUE CHEMINOTE

à 14h - Espace Cristal

dimanche 21 janvier 2018

LOTO ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VOLTAIRE

à 20h

Espace Cristal

vendredi 26 janvier 2018

Libre Opinion

UNE ÉQUIPE PLEINE D'AMBITIONS POUR NOTRE VILLE

Nous savons que pour mener à bien tous nos projets, nous devons travailler de concert avec les services municipaux.

Tous les jours, nous constatons leur réactivité, surtout avec la prise de nouvelles compétences comme celui des cartes d'identité et des passeports.

Le service "état civil" a pris à bras le corps cette gestion suite à l'obtention d'une borne par l'Etat. La qualité de l'accueil est reconnue au delà des limites de notre commune puisque nous avons aujourd'hui l'obligation de répondre à toutes les demandes, d'où qu'elles viennent.

Mais pas seulement.

Tous les services contribuent à l'attractivité de notre commune

- les espaces verts par le fleurissement de notre ville et l'entretien de tous nos parcs et espaces municipaux.
- les services techniques pour l'entretien de nos rues, le montage des éléments des festivités, l'entretien général de tous nos bâtiments, écoles et réseau d'eau.
- Les services administratifs pour la gestion de l'urbanisme, de nos associations, des animations, de l'information, de la communication et de l'administration générale.

- La police municipale pour votre sécurité.

Aussi en cette fin d'année, nous souhaitons collégialement affirmer et profiter de cette tribune pour les remercier de leur investissement à nos côtés. Nous savons, que l'Etat, nous ayant amputé en cumul depuis maintenant 4 ans, de près de 2 300 000 euros de dotations de fonctionnement, nous devons organiser différemment nos services. Depuis 2014 nous le faisons, même si l'opposition municipale, qui reste cantonnée sur une vision comptable de l'effectif et une posture politicienne, critique une gestion que nous ne pouvons qu'obligatoirement optimiser si nous voulons imaginer Portes-lès-Valence de demain et non seulement Portes-lès-Valence d'aujourd'hui, tout en préservant votre pouvoir d'achat. Nous souhaitons poursuivre de façon dynamique et innovante notre programme. Nous avançons et saisissons toutes les opportunités qui nous permettront de continuer la mue de notre commune et d'engager les investissements qui d'année en année, remodeleront nos quartiers. 2018 sera l'année charnière de notre mandat.

En attendant, la majorité municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.

Bonnes fêtes à tous

Les élus de la majorité du groupe "Agir et mieux vivre"

LE HOLD-UP D'EMMANUEL MACRON CONTRE LES LOCATAIRES ET LE LOGEMENT SOCIAL

Voilà plusieurs semaines que les élus de Portes Citoyenne vous alertent par courrier sur les dangers de la Loi Logement. Pourquoi ? Cette loi est un véritable hold-up contre les classes moyennes et les familles les plus modestes. Ses conséquences seront très négatives pour l'emploi et l'économie. En effet, après s'être attaqué à l'APL, le gouvernement va contraindre les bailleurs sociaux à diminuer leur budget, ce qui aura des conséquences graves sur la construction de nouveaux logements, la rénovation du parc et l'entretien des logements. Mme le Maire qui n'a jamais levé le ton contre la loi de l'argent-roi a beau crier "haro !", mais chacun sait que seule la construction du "haut standing" ne trouve grâce à ses yeux... Mais les faits, eux ne mentent pas. Il suffit de lire le budget 2018 : 50 000 logements risquent de ne pas sortir de terre et plus de 100 000 ne seront pas réhabilités. Froids et durs, les chiffres "officiels" parlent. Mais un autre s'y ajoute : 7 millions de personnes sont officiellement en "situation de réelle fragilité" en matière d'habitat. Macron, le président des riches, n'en a que faire...

Avec ce "grand bricolage", le budget du logement subira en 2018, une baisse de ses crédits de 9,8 %. Or, un secteur a toujours joué un rôle de cohésion sociale et d'égalité : le logement social. 12 millions de personnes en dépendent et échappent aux lois du marché. N'avez-vous pas vous-même dans votre propre famille un membre de vos proches qui cherche à se loger à un prix abordable ?

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition, pour le groupe "Portes Citoyenne"

ALORS, ON FAIT QUOI !!

Le 30 MAI 2017, les Sapeurs-Pompiers de PORTES LES VALENCE réceptionnaient leur ambulance, suite à la mobilisation conjointe, et très médiatisée, de notre édile Geneviève GIRARD et du député du moment Franck REYNIER, auprès du SDIS 26 (Service Départemental D'Incendie et de Secours de la Drôme), il s'agissait cependant d'une période d'essai de six mois.

À l'aube de décembre, et donc à l'issue de ladite période, où en sommes-nous, validation, ou pas ?

Petit historique tout de même : changement de gouvernement, nouveaux députés, nouveaux ministres, et nos pompiers dans tout ça ?

14 Octobre 2017 : congrès national des Sapeurs-Pompiers à Ajaccio, discours de Mr Gérard COLLOMB, ministre de l'Intérieur, de tutelle des Sapeurs-Pompiers... la suite de l'article sur le blog portes2020.

Portes 2020 vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Sandrine Augier et Claude Illy, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes 2020"

LE JOYEUX NOËL FAIT PLACE AUX JOYEUSES FÊTES !

Le traditionnel sapin de Noël devient le sapin des fêtes !

L'Avent qui précède Noël se transforme en "avant-fêtes" !

Et la crèche de Noël fait polémique !

La culture du peuple Français s'éteint lentement, dans l'indifférence par manque de courage de défendre son identité. Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël en famille, dans la paix et la fraternité, en ayant une pensée particulière pour les personnes isolées, démunies ou subissant des situations difficiles, pour qui cette période est vécue plus douloureusement qu'à l'accoutumée.

Freddy Vasseur, conseiller municipal d'opposition, "Debout la France"

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil 04 75 57 95 00

Télécopie (ou fax) 04 75 57 95 12

État civil 04 75 57 95 02

Fax état-civil 04 75 57 95 08

Serv. techniques 04 75 57 95 20

Fax techniques 04 75 57 95 36

Ateliers municipaux 04 75 57 75 70

Service de l'eau 04 75 57 95 26

Cabinet du maire 04 75 57 95 10

Police municipale 04 75 57 95 17

N° ASTREINTE 06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél : 04 75 57 74 74, 06 71 27 47 94
cellule-emploi@mairie-plv.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS :
04 75 57 74 75.

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouvertures, mardi, jeudi et vendredi, 15h-18h30, mercredi, 9h30-12h30 et 14h-18h30 et samedi, 9h30-12h30.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi, 9h-11h45 et 13h-19h, mardi, 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi, 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi, 13h-19h, vendredi, 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

ÉTAT CIVIL

Décès :

Claude Marquet,
Claude Blanc née Léagier,
Suzanne Bard née Allovon,
Pascal Sousa

CLUB AMBROISE CROIZAT

Les inscriptions pour les repas et les sorties ont lieu uniquement les jeudis matin, 9h30-11h30 au club. Renseignements : Debeaux Michel, 09 80 96 93 18 et Paillet Josiane, 06 60 04 57 10. Sortie "Marche", le mercredi après-midi, départ 13h30 du club. Belote, jeux, goûter, le mercredi, 14h, salle Fernand Léger. Belote, jeux, goûter, tous les jours au club. (Voir l'agenda page 27 pour les activités du mois.)

POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi. 141 rue A. Delaune.

POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard. Du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-18h. Tél : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

PHARMACIES DE GARDE

Novembre

Samedi 4, lundi 6 : Les Cèdres
Lundi 13 : Gautier
Samedi 18, lundi 20 : Chœur
Dimanches et jours fériés :
04 75 41 04 49

LA PITCHOULINE

Multi-accueil collectif

(crèche, accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30.

Guichet unique/information et inscription. Tél 04 75 63 76 49

petiteenfance@valenceromansagglo.fr

RAM (Relais d'Assistants

Maternels)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 13h30-16h30 et sur rendez-vous, 11h30-12h30.

Tél : 04 75 57 78 59

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018-2019

Elles concernent les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle, en CP ainsi que les nouveaux portois. Elles auront lieu en mairie, au bureau des affaires scolaires, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, selon le calendrier ci-après :

Écoles maternelles

Voltaire : mardi 16 et mercredi 17 janvier, Jean Moulin : jeudi 18 janvier, Anatole France et Pasteur : vendredi 19 janvier.

Écoles élémentaires

Voltaire : mardi 16 et mercredi 17 janvier, Fernand Léger : jeudi 18 janvier, Joliot Curie : mardi 23 et mercredi 24 janvier.

En cas d'empêchement, une permanence supplémentaire se tiendra le vendredi 26 janvier 2018 aux heures d'ouverture de la mairie.

Pièces à fournir (originaux et photocopies) : pour la délivrance



du certificat d'inscription dans les écoles concernées :

- pièce d'identité d'un des parents ;
- livret de famille ;
- en cas de séparation, divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant ;
- carnet de santé ;
- justificatif du domicile de moins de trois mois ;
- certificat de radiation en cas de changement d'école .

Les parents d'élèves devront ensuite se rendre dans les écoles concernées avec le certificat d'inscription pour l'admission définitive. Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de respecter impérativement les jours et heures des permanences proposées.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeport sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. En raison de l'augmentation des demandes à instruire, vous serez reçu sur rendez-vous uniquement, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, tél. : 04 75 57 95 02.

Afin de réduire les délais d'attente et limiter les risques d'erreur, il est possible de réaliser une pré-demande en ligne sur le site service-public.fr. Le bureau de l'état civil/élections est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches tél. 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que la date de clôture des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 31 décembre de chaque année.

Afin de procéder à votre inscription, nous invitons à vous présenter au bureau des élections munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Par ailleurs, tout électeur ayant changé de domicile au sein de la commune est invité à le signaler au bureau des élections

DÉCHÈTERIE

Rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Ouverture du lundi au samedi, 8h30-18h en continu. Renseignements : 04 75 81 30 30 dechets@valenceromansaglo.fr



La pluviométrie sur Portes-lès-Valence Sud, par Michel Aubert



Madame Geneviève Girard
maire de Portes-lès-Valence

et toute l'équipe municipale,
ont le plaisir de vous présenter leurs

Meilleurs Vœux

2018